



Commune de Mont-Vully

Rte Principale 65 – 1786 Nant

☎ 026 673.90.40

info@mont-vully.ch

Date de réception de la demande :

Demande de contributions pour l'accueil extrafamilial 2017/18

La commune de Mont-Vully accorde des contributions, conformément à la loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial. Elles sont valables pour les crèches suivantes : « Heproolino », « Konfetti », « Schildli » et « Schnäggihuus ».

- Les décisions sont valables pour une année scolaire.
- Si une demande est faite pendant l'année scolaire, les contributions sont accordées dès le 1^{er} du mois qui suit.
- Si les documents nécessaires ne sont pas livrés dans les délais mentionnés, aucune contribution ne sera accordée.
- La demande est à adresser auprès de la commune de Mont-Vully avec les documents avant le début de l'année scolaire, au plus tard jusqu'au 30 avril.
- Une attestation d'une place d'accueil extrafamilial est indispensable.
- En plus, chaque modification de plus de 10% du revenu et du nombre d'heures d'accueil doit être immédiatement communiquée à la commune de Mont-Vully.

Les concubins sont assimilés aux couples mariés. Sont considérées comme famille en couple, les couples mariés et non mariés, les familles recomposées et les couples sans enfants communs. Sont considérées comme familles monoparentales, les personnes qui élèvent seules leurs enfants, sans être remariées ou sans vivre en concubinage.

1. Informations concernant l'enfant / les enfants accueilli(s)

Nom, prénom	Date de naissance	Durée de l'accueil par semaine
1 ^{er} enfant : _____	_____	_____
2 ^e enfant : _____	_____	_____
3 ^e enfant : _____	_____	_____

Structure d'accueil : _____

Début de l'accueil : _____

Fin de l'accueil : _____

- **Justificatif** : attestation de la structure d'accueil

2.1 Requéran(e) (gain principal)

Prénom : _____ Nom : _____
 Rue, n° : _____ NPA, localité : _____
 Date de naissance : _____ Etat civil : _____
 Tél. privé : _____ Tél. prof. : _____
 Courriel : _____
 Employé/e : _____ % dès : _____ Indépendant/e : _____ % dès : _____
 En formation : _____ % dès : _____ Au chômage (ORP). : _____ % dès : _____

2.2 Requéran(e) (gain secondaire)

Prénom : _____ Nom : _____
 Rue, n° : _____ NPA, localité : _____
 Date de naissance : _____ Etat civil : _____
 Tél. privé : _____ Tél. prof. : _____
 Courriel : _____
 Employé/e : _____ % dès : _____ Indépendant/e : _____ % dès : _____
 En formation : _____ % dès : _____ Au chômage (ORP). : _____ % dès : _____

2.3 Plan hebdomadaire

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Total	
	ma	a-m	ma	a-m	ma	a-m	ma	a-m	ma	a-m		
Matin/Midi/Après-midi												
Requéran(e) principale												%
Requéran(e) secondaire												%
1er enfant												Jours
2ème enfant												Jours
3ème enfant												Jours

Lors d'un taux d'occupation de 100 %, prière de marquer toutes les demi-journées. Lors d'un taux d'occupation à temps partiel, prière de marquer les demi-journées concernées. Dans les lignes « enfant(s) », prière de mettre une croix dans les demi-journées dans les institutions d'accueil.

3. Informations concernant le revenu du ménage

L'année passée j'ai/nous avons reçu un revenu :

			<i>Gain principal</i>	<i>Gain secondaire</i>
○ Employé : Revenu Justificatif : certificat de salaire	annuel, net	CHF _____	_____	_____
○ Travailleurs indépendants : revenu imposable des 2 dernières années ; total divisé par 2 : Justificatif : 2 dernières taxations fiscales	annuel, net	CHF _____	_____	_____
○ Majoration pour travailleurs indépendants : 30%	30 %	CHF _____	_____	_____

Revenus supplémentaires :

○ Activité accessoire : Justificatif : certificat de salaire	annuel, net	CHF _____	_____	_____
○ Pension alimentaire / contributions d'entretien : Justificatif : convention d'entretien, mesures protectrices de l'union conjugale, jugement de divorce	annuel, net	CHF _____	_____	_____
○ Prestations complémentaires : Justificatif : décision de la caisse de compensation	annuel, net	CHF _____	_____	_____
○ Aide sociale : Justificatif : décision de la commission sociale ou justificatif de paiement	annuel, net	CHF _____	_____	_____
○ Bourses (noter 1/12 ^e) : Justificatif : décision du service des subsides	annuel, net	CHF _____	_____	_____

L'année passée j'ai perçu des prestations d'assurance :
(caisse de chômage, assurance perte de gain, accident, invalidité, etc.)

○ Montant total : Justificatif : décision + justificatif de paiement	annuel, net	CHF _____	_____	_____
--	-------------	-----------	-------	-------

		<i>Gain principal</i>	<i>Gain secondaire</i>
Dédutions :			
○ J'ai perçu des contributions d'entretien / pension alimentaire d'un montant de :	annuel, net	CHF- _____	- _____
Justificatif : convention d'entretien, mesures protectrices de l'union conjugale, jugement de divorce			
○ J'ai perçu des allocations pour enfants d'un montant de :	annuel, net	CHF- _____	- _____
Justificatif : justificatif de versement ou feuille de salaire (uniquement si inclus dans le salaire net)			
Total intermédiaire gain principal / gain secondaire	annuel, net	CHF _____	_____
		↓ additionner ↓	
Total intermédiaire revenu du ménage	annuel, net	CHF _____	
Eléments supplémentaires à prendre en compte :			
○ Fortune imposable de l'année précédente			
CHF _____	fortune imputable 5 %	annuel	CHF _____
Justificatif : dernière taxation fiscale			
Total :		CHF _____	
Déduction par enfant jusqu'à 18 ans vivant dans le même ménage : CHF 7'000.—			
Nombre d'enfants : _____	x CHF 7'000.--	total	- CHF _____
Total revenu comptable pour le calcul des contributions de la commune : CHF			

4. Protection des données

La protection des données est garantie conformément à la législation sur la protection des données. Les données relatives au revenu et à la fortune sont relevées exclusivement par les services de l'administration communale. Par leur signature, les parents autorisent l'échange de données entre l'administration communale et la structure d'accueil dans la mesure où cela est nécessaire pour déterminer le droit aux contributions et pour établir la facturation.

5. Déclaration

J'atteste / nous attestons avoir répondu complètement et conformément à la vérité aux questions ci-dessus.

Lieu, date : _____ Signature(s) : Gain principal: _____
 _____ Gain secondaire: _____

L'échelon tarifaire et la décision relative à l'octroi de contributions vous seront communiqués par écrit, avec copie à la structure d'accueil. Les contributions sont versées directement à la structure d'accueil.

Veuillez remettre ou envoyer votre demande à : Commune de Mont-Vully, Rte Principale 65, 1786 Nant

Documents à remettre :

- Attestation de la structure d'accueil
- Derniers certificats de salaires
- Dernière taxation fiscale
Travailleurs indépendants : des 2 dernières années
- Activité accessoire: décompte, ou certificat de salaire, si existant
- Personnes séparées ou divorcées: convention d'entretien, mesures protectrices de l'union conjugale, jugement de divorce
- Prestations complémentaires: décision de la caisse de compensation
- Aide sociale: décision de la commission sociale ou justificatif de paiement
- Bourses: décision du service des subsides
- Prestations d'assurance : toutes les décisions de l'année passée

Déductions

- Contributions d'entretien / pensions alimentaires: convention d'entretien, mesures protectrices de l'union conjugale, jugement de divorce
- Allocations pour enfants: justificatif de versement ou feuille de salaire de l'année passée (uniquement si inclus dans le salaire net)